



ASA – MISE À JOUR
Numéro 13 – mars 2007

GSA – UPDATE
Nummer 13 – März 2007

Vous tenez devant vous la treizième édition de ASA – Mise à jour, le bulletin d'informations sur les activités de l'ASA. Il paraît à intervalles irréguliers et il est généralement envoyé par courriel aux heureux titulaires d'une adresse électronique. La présente édition est exceptionnellement expédiée à tous par la poste. Si vous avez des questions quant aux activités de l'ASA, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes nos informations politiques importantes se trouvent sur notre site <http://www.armenian.ch/asa/> ou dans la partie Forum.

À quelques semaines d'intervalle, l'ASA a pu fêter deux victoires de grandes portées ! Ce bulletin Mise à jour y est consacré, avec quelques autres nouvelles importantes.

L'édition européenne du magazine américain „Time“ (tirage de 550'000 exemplaires) a publié le 12 février 2007 un DVD avec un documentaire captivant sur le génocide des Arméniens, complété d'une interview avec Yves Ternon, historien spécialiste des génocides. Ceci est le résultat de plus d'une année et demie de négociations avec l'un des éditeurs les plus puissants des USA. Les Arméniens ont ainsi obtenu une victoire déterminante ! L'origine de la polémique a été la publication sans vérification d'un DVD négationniste le 5 juin 2005 par le même magazine „Time“ (édition européenne). L'ASA a joué dans ces négociations un rôle central en unifiant par sa voix les divers courants arméniens. Vous trouverez en annexe le communiqué de presse émis le 2 février 2007 à ce propos.

Le 9 mars 2007, pour la première fois au monde, la négation du génocide des Arméniens a été condamnée pénalement en la personne de **Dogu Perinçek**, un provocateur et raciste turque. La procédure initiée par l'ASA a été durant plusieurs jours le thème numéro un de tous les mass média - journaux, radios, télévisions - de Suisse et d'Europe ! Bien que Dugu Perinçek ait fait appel, l'ASA est confiante dans le fait que toutes les instances juridiques supérieures vont confirmer ce verdict. Nous joignons à ce bulletin notre communiqué de presse du 9 mars 2007.

La **récolte de fonds du 1er au 4 mars 2007** pour le procès et pour le groupe parlementaire Suisse-Arménie peut aussi être qualifiée de succès ! Plus de CHF 50'000.- ont été promis, dont une partie a déjà été versée sur le compte de l'ASA. Pourtant, le risque financier reste important pour l'ASA car les procédures juridiques à venir peuvent encore entraîner des frais importants. En ce qui concerne les frais de secrétariat pour le groupe parlementaire Suisse-Arménie, estimés à CHF 15'000.-, nous n'avons pas réussi à rassembler assez de dons. Nous espérons naturellement encore recevoir d'autres versements. À tous ceux qui ont permis ce premier pas vers le succès, nous adressons nos plus vifs remerciements.

Le 17 octobre de l'an dernier, une délégation du **Groupe parlementaire Suisse-Arménie** a rencontré à Paris le Directeur général de l'UNESCO. Le but de la rencontre était de sensibiliser l'organisation responsable de la protection des monuments culturels à la profanation destructrice du cimetière médiéval arménien de Djougha/Dschulfa (Région autonome du Nakhitchevan, République d'Azerbaïdjan). La délégation internationale, conduite par les deux co-présidents du groupe parlementaire Suisse-Arménie, les Conseillers nationaux Dominique de Buman (PDC/FR) et Ueli Leuenberger (Les Verts, GE), a remis au Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, une documentation complète avec la requête explicite et ferme d'enquêter sur place et de condamner la destruction de ce bien culturel. Cette exigence semble avoir eu des effets, l'UNESCO ayant manifesté son souhait d'enquêter sur ces événements.

Cette documentation exceptionnelle sur Djougha préparée par l'ASA, avec de nombreuses photographies et des textes inédits en français et en anglais de différents spécialistes, et accompagnée d'un CD-ROM, est en vente au prix de CHF 42.- auprès de l'ASA.

Le **voyage** en Arménie qui était prévu cette année pour une délégation de parlementaires suisses a dû être reporté à l'an prochain, notamment en raison de divers incompatibilités du calendrier électoral.

La prochaine **assemblée générale de l'ASA est fixée au dimanche 13 mai 2007**, au centre de l'Association arménienne scolaire et familiale à Oberentfelden. Grâce au soutien de cette association, un programme attractif vous attend: un succulent buffet (brunch) avec de nombreuses spécialités arméniennes sera servi pour un prix minime avant l'assemblée générale. Nous espérons vous y rencontrer en grand nombre. L'invitation officielle accompagne ce bulletin. Veuillez noter cette date dans votre agenda. Bien entendu, vos amis sont les bienvenus.

Avant de conclure, nous avons le pénible et triste devoir de vous faire part du décès de **Jean-Claude Vaudroz**, ancien Conseiller national PDC. Jean-Claude Vaudroz, qui s'est battu de nombreuses années pour la cause des Arméniens et qui a été à l'origine de la reconnaissance du génocide des Arméniens par le Conseil national le 16 décembre 2003, est décédé après une longue maladie. Quelques mois seulement avant lui, les Arméniens ont également perdu avec le décès de Jean-Philippe Maître un autre ami précieux qui a marqué la politique par son exceptionnelle personnalité.

Le Comité de l'ASA, mars 2007